

Contrainte du milieu urbain : le lieu d'installation

Les agents immobiliers ont raison, le choix du lieu de résidence est d'une importance indéniable. Comme le dit en d'autres termes leur formule sacrée, le cadre de vie façonne le destin. Le milieu où l'on vit et l'épanouissement sont inextricablement liés, et ils le sont davantage encore en ce qui concerne les pauvres des zones urbaines qui occupent certains des lieux d'habitation les plus incommodes du monde.

Dans l'édition du Rapport sur l'état des villes du monde de 2006/2007, ONU-Habitat présente pour la première fois des données désagrégées établissant une comparaison entre les taudis, les zones rurales et les quartiers urbains à revenus élevés. Ces données font ressortir clairement le lien entre les conditions de vie et le développement humain. L'analyse des données concernant spécifiquement les citoyens pauvres permet de mettre nettement en relief la vulnérabilité des habitants de taudis et de voir comment ils sont systématiquement pénalisés à tous les niveaux de bien-être tout au long de leur vie.

En somme, les pauvres qui vivent dans des taudis souffrent d'un désavantage que leur impose le milieu urbain. Les conditions de logement hors normes et la médiocrité ou l'inexistence des services essentiels minent les possibilités des habitants de taudis dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi.

La vie est plus dangereuse dans un taudis surpeuplé et insalubre que dans une pauvre localité rurale.

Le présent rapport démontre qu'à mesure que le foyer de la pauvreté se déplace vers les villes, les groupes déshérités des taudis urbains sont aussi désavantagés, sinon plus désavantagés que les populations rurales, notamment dans les pays les moins avancés où les taux de croissance urbaine sont très élevés.

Malheureusement, le problème des taudis a très souvent été passé sous silence dans les rapports établis par les pays et les organisations sur l'état d'avancement des objectifs du Millénaire pour le développement. Cela est dû en partie à l'absence de données intra-urbaines désagrégées couvrant à la fois les taudis et les autres zones urbaines. Ainsi, les programmes nationaux et internationaux ne visent pas de manière spécifique les pauvres du milieu urbain.

La plupart des rapports nationaux sous-estiment le niveau de la pauvreté urbaine. Qui plus est, la mesure de la pauvreté tant en milieu urbain qu'en zone rurale est basée sur le revenu, ce qui ne restitue pas nécessairement l'échelle exacte et le caractère multidimensionnel du type de pauvreté dont souffrent les habitants démunis des villes.

Les spécialistes des sciences sociales procèdent habituellement à l'agrégation des données en composantes « urbaine » et « rurale ». Les rapports de pays compilent des données statistiques sur les conditions de vie des ménages urbains – tant les riches que les pauvres – pour fournir des estimations moyennes des niveaux de pauvreté, d'éducation, de santé, d'emploi et de développement des établissements humains. Cette pratique a pour effet de masquer les conditions de vie extrêmement difficiles des habitants de taudis, laissant ainsi l'impression qu'une frange importante de la population urbaine est mieux lotie qu'elle ne l'est en réalité.

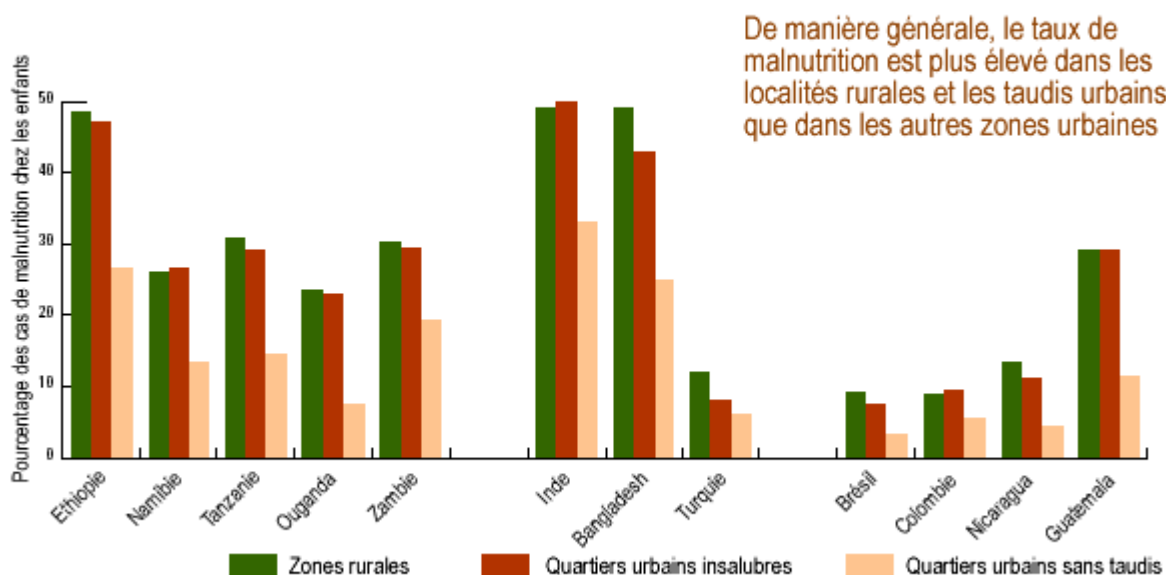
Contrainte du milieu urbain : une faim cachée

Dans les villes, la faim est liée au revenu net, du fait que ce sont les prix des denrées alimentaires tenant compte de l'inflation qui déterminent la quantité et la nature des aliments consommés par les familles pauvres du milieu urbain. Bon nombre de familles n'ont habituellement pas assez de moyens financiers pour acheter de la nourriture en quantité suffisante. Lorsque le phénomène inflationniste influe sur les prix des produits de première nécessité, les ménages pauvres peuvent se voir obligés de consacrer 70 à 80 % de leur revenu net à l'alimentation. Par comparaison, les paysans qui pratiquent l'agriculture de subsistance dans les zones rurales sont tributaires du climat, de la taille des parcelles cultivables, des régimes de culture, des fournitures d'engrais et même de la stabilité politique, pour ce qui est du volume et de la qualité de leurs récoltes.

Chez les habitants des taudis, le panier de la ménagère est habituellement pauvre en calories et en vitamines, ce qui les expose davantage à la malnutrition par rapport à leurs concitoyens. Durant les périodes de famine et de sécheresse, les occupants des taudis sont souvent laissés pour compte. L'aide internationale est acheminée vers les populations rurales en contournant les villes, pendant que les pénuries poussent les prix des aliments essentiels bien au-delà du pouvoir d'achat des groupes les plus malnutris des zones urbaines.

- En Ethiopie, le taux de malnutrition des enfants dans les taudis et les régions rurales est de 47 % et 49 % respectivement, contre 27 % dans les autres zones du milieu urbain.
- Au Niger, le taux de malnutrition des enfants dans les taudis et les régions rurales est de 50 % et 52 % respectivement, contre 35 % dans les autres zones du milieu urbain.
- Au Maroc, le taux de malnutrition des enfants dans les taudis et les régions rurales est de 14 %, contre 7 % dans les autres zones du milieu urbain.
- Le taux de malnutrition chez les enfants est sensiblement plus élevé dans les taudis que dans les autres zones résidentielles des villes du Brésil (19 % contre 5 %) et de Côte d'Ivoire (37 % contre 10 %).

FIGURE 3.21 INCIDENCE DES TAUDIS ET PROPORTION DES ENFANTS PRESENTANT UNE INSUFFISANCE PONDERALE DANS DIVERS PAYS



ONU-Habitat (2005) : programme concernant les indicateurs urbains, phase III
Source : enquêtes Demographic and Health, 1995-2003

Le présent article peut être reproduit, en tout ou en partie, sous réserve que la source, ONU-Habitat, en soit indiquée. Des photographies sont disponibles sur notre site Internet. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : M. Sharad Shankardass, Porte-parole, ou Mme Zahra Hassan, Attachée de liaison avec la presse et les médias, Groupe des relations avec la presse et les médias; téléphones : (254 20) 7623153/7623151; télécopieur : (254 20) 7624060, Mél. : habitat.press@unhabitat.org; site Internet : www.unhabitat.org. SOWC/06/07/B/Penalty1